

ville   
éponge

## Plan d'action 2021-2022

Réalisé par



**CRE** capitale-nationale

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT  
RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE



### Autrice et mise en page

Sarah Verret - Chargée de projets - Milieux naturels (CRE Capitale-Nationale)

### Avec le soutien de

David Viens - Coordonnateur en milieux naturels (CRE Capitale-Nationale)

Pauline Robert - Directrice générale adjointe (CRE Capitale-Nationale)

### Partenaires financiers pour la réalisation du plan d'action

- Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- Intact Assurance
- Fondation en environnement et développement durable



Québec 



Fondation   
en environnement  
et développement durable

# Mot de la Directrice générale adjointe

Le Plan d'action 2021-2022 de Ville Éponge marque le démarrage d'un grand projet pour la région de la Capitale-Nationale et le reste du Québec. Issu de plusieurs mois d'échanges et de réflexions avec plusieurs partenaires aguerris, ce plan permet de mettre en oeuvre les premières actions qui inspireront une plus grande utilisation des infrastructures vertes au Québec. Non seulement des aménagements concrets seront réalisés à court terme, mais de nombreux outils seront également développés au cours de l'année afin de rendre les bonnes pratiques accessibles au plus grand nombre.

Avec des secteurs grandement minéralisés dans la région de la Capitale-Nationale, des risques d'inondation et autres enjeux liés aux changements climatiques, Ville Éponge était un incontournable. La grande mobilisation des partenaires dans la préparation de ce Plan d'action démontre d'ailleurs la nécessité de ramener la nature dans les centres urbains. Espérons que ce premier plan d'action saura inspirer d'autres régions et d'autres villes et villages à emboîter le pas des infrastructures vertes pour une meilleure résilience de nos milieux de vie.



**Pauline Robert**

Directrice générale adjointe,  
CRE Capitale-Nationale

## Équipe CRE Capitale-Nationale



**David Viens**

Coordonnateur en milieux naturels



**Sarah Verret**

Chargée de projets - Milieux naturels



**Annie F. Kingston**

Chargée des communications



**Florian Burkhard**

Chargé de projets - Infrastructures vertes

# TABLE DES MATIÈRES

- 1 REMERCIEMENTS
- 2 VILLE ÉPONGE
- 3 LE PLAN D'ACTION
- 7 CONCLUSION

# Remerciements

Le Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale (CRE Capitale-Nationale) souhaite remercier tous les partenaires ayant participé à l'élaboration de ce plan d'action dans le cadre de Ville Éponge.



## Liste des partenaires

### Alexandre Baker

Conseiller en environnement, Division du développement durable - Ville de Québec

### Catherine Perras

Conseillère aménagement et urbanisme - Vivre en ville

### Joanna Eyquem

Directrice, Programmes d'adaptation aux changements climatiques - Québec, Centre Intact d'adaptation au climat, Faculté de l'environnement - Université de Waterloo

### Johanne Elsener

Coordonnatrice - Santé Urbanité

### Lisa-Marie Carrion

Chargée de projets - Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV de la Capitale)

### Maude Coulombe-Potvin

Chargée de projets en verdissement - Association forestière des deux rives (AF2R)

### Pascale Rouillé

Urbaniste, Présidente / Co-fondatrice - Les Ateliers UBLO

### Sabine Vanderlinden

Chargée de projets - Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska)

### William Verge

Coordonnateur de projets - Agiro

# Ville Éponge

Lancé en novembre 2020 par le CRE Capitale-Nationale, Ville Éponge est avant tout un réseau de partenaires diversifiés qui œuvrent dans le but commun d'augmenter l'utilisation des infrastructures vertes (IV) pour la gestion des eaux pluviales en milieu bâti. Ce réseau regroupe entre autres des organismes à but non lucratif, des institutions publiques, municipales et d'éducation, des promoteurs et gestionnaires immobiliers, des ingénieurs ainsi que des urbanistes et des architectes.

L'initiative Ville Éponge permet de ramener la nature en ville, de démystifier l'usage des IV, d'exposer l'innovation en matière de rétention des eaux de pluie en milieu bâti ainsi que de mettre de l'avant des solutions pour faire face à plusieurs problématiques d'urbanisation, dont les îlots de chaleurs, les inondations et la qualité de l'eau.

## Mission

Favoriser l'essor des infrastructures vertes pour la gestion des eaux pluviales en milieu bâti, en unissant les efforts de la communauté.

## Objectifs

- Encourager et appliquer l'innovation écoresponsable dans les pratiques de gestion des eaux et de verdissement ;
- Réduire l'imperméabilisation des sols en milieu bâti ;
- Rendre nos milieux de vie plus résilients face aux enjeux des îlots de chaleur, de la santé humaine, des inondations, de la qualité de l'eau et de l'air, ainsi que de la perte de la biodiversité.

Pour favoriser l'essor des IV pour la gestion des eaux pluviales en milieu bâti, Ville Éponge agit à :

**SENSIBILISER :** Informer sur les bénéfices des infrastructures vertes

**OUTILLER :** Regrouper et partager les ressources pertinentes

**ACCOMPAGNER :** Assister dans la conception et réalisation de projets d'aménagements

**CONSOLIDER :** Renforcer et enrichir le réseau en impliquant de nouveaux partenaires

**INSPIRER :** Promouvoir les réalisations et innovations en matière de rétention et filtration des eaux de pluie

# Le plan d'action

L'utilisation des IV pour la gestion des eaux pluviales en milieu bâti est de plus en plus mise en lumière et documentée. Malgré que davantage d'études et de projets sur ces infrastructures sont réalisés au Québec et ailleurs au Canada, l'utilisation de celles-ci comme ouvrages de gestion des eaux reste encore peu répandue sur le territoire québécois.

Pour mieux cerner et comprendre les causes de ce constat, l'équipe du CRE Capitale-Nationale et ses partenaires se sont réunis lors d'ateliers de discussion pour se questionner à savoir:

***Pourquoi les infrastructures vertes de gestion des eaux sont peu utilisées au Québec?***

***Quels sont les freins à leur utilisation et les causes de ceux-ci?***

Cet exercice a permis d'identifier plusieurs enjeux et freins liés aux IV et de cibler des solutions à mettre en place pour contrer ceux-ci et ainsi favoriser l'essor de l'utilisation des IV pour la gestion des eaux pluviales sur le territoire québécois.

Ce présent plan d'action présente les enjeux ciblés par le CRE Capitale-Nationale et ses partenaires, ainsi que les actions à mettre en place dans le cadre de Ville Éponge pour solutionner ces contraintes. Ce plan d'action vise à orienter et prioriser les actions à entreprendre par le réseau Ville Éponge pour la période 2021-2022. La zone d'action de Ville Éponge recouvre l'ensemble du territoire d'action de chacun des membres du réseau. Ville Éponge agit donc là où ses membres sont présents.

# Les enjeux identifiés

Plusieurs éléments peuvent expliquer la faible utilisation des IV pour la gestion des eaux de pluie. Parmi ceux-ci, notons le manque de connaissance ou d'expertise en la matière, la méfiance et les fausses idées reçues par rapport aux IV, les réglementations inexistantes ou inadéquates ne favorisant pas le recours aux IV, ainsi que le manque de sources de financement et de visibilité des outils existants. L'ensemble de ces enjeux nuisent à l'essor de l'utilisation de ces infrastructures en milieu bâti. La figure suivante synthétise les enjeux ciblés qui seront traités à court et moyen terme dans le cadre de l'initiative Ville Éponge.

## Connaissance Éducation Sensibilisation

Méconnaissance générale sur les IV

Idées conçues et mythes

Manque de confiance sur l'efficacité des IV

Perception de coûts additionnels pour les IV

Manque d'expertise et de formation sur les IV chez les professionnels (architectes, urbanistes, ingénieurs)

Priorité mise sur les infrastructures grises

## Accès à l'information Outils

Les outils existants sont peu connus et utilisés

Les données locales existantes ne sont pas assez mises de l'avant

Manque de données locales

Manque d'outils intégrés pour convaincre à l'adoption des IV

## Financement

Financement pour des projets d'IV parfois difficiles à trouver

Manque de sources/acteurs de financement

# Actions ciblées

## Sensibilisation et formation

**Enjeux :**  
Méconnaissance – idées conçues – manque de confiance – mauvaise perception des coûts-bénéfices – manque d'expertise

Orientations	Objectifs	Actions
1. Sensibiliser les élus/décideurs	Démystifier l'usage des infrastructures vertes ; Créer le désir d'innover et de devenir avant-gardiste ;	1.1 Mettre en place des ateliers/formations. 1.2 Exposer des projets vitrines (aménagement modèle). 1.3 Organiser des visites terrain. 1.4 Promouvoir les formations existantes.
2. Sensibiliser les promoteurs/gestionnaires immobiliers	Démontrer l'efficacité, les bénéfices et les avantages réels ; Rendre commun l'usage des infrastructures vertes ; Impliquer ces acteurs.	2.1 Offrir des formations, des documents d'informations et des ressources aux gestionnaires et promoteurs. 2.2 Exposer des projets vitrines (aménagements modèles). 2.3 Organiser des visites terrain. 2.4 Inclure davantage de gestionnaires/promoteurs immobiliers dans le réseau de partenaires du programme Ville éponge. 2.5 Faire de l'accompagnement auprès des promoteurs et gestionnaires immobiliers.
3. Sensibiliser le grand public	Vulgariser le concept de ville éponge et les bénéfices ; Amorcer le changement de culture chez les citoyens ; Créer la demande pour les infrastructures vertes chez le grand public.	3.1 Réaliser des capsules vidéo et autres outils de sensibilisation sur les infrastructures vertes. 3.2 Mettre en place des activités qui mobilisent les citoyens. 3.3 Inclure les besoins des citoyens dans les aménagements d'infrastructures vertes. 3.4 Promouvoir les projets existants.
4. Former et accompagner les professionnels (municipales, ingénieurs, architectes, urbanistes)	Outiller les professionnels pour la mise en place de projets d'infrastructures vertes ; Démystifier les infrastructures vertes ; Vulgariser le concept ; Offrir aux professionnels une certaine forme d'officialisation de leur expertise en infrastructures vertes ; Promouvoir des exemples concrets/inspirants ; Agrandir l'offre de formation chez les professionnels ; Présenter le contenu le plus à jour de ce domaine en pleine évolution ; Valoriser l'expertise existante au Québec.	4.1 Faire un inventaire des formations existantes. 4.2 Promouvoir les formations existantes. 4.3 Mettre en place un MOOC (massive open online course). 4.4 Mettre en place des programmes de formations adaptés à chaque profession. 4.5 Promouvoir les nouveaux programmes de formation au sein des parties prenantes.

# Création et partage d'outils

## Enjeux :

Manque d'outils et de données locales – outils et données existants peu connus – informations difficiles à trouver

Orientations	Objectifs	Actions
5. Mettre en place une plate-forme bibliothèque sur les infrastructures vertes.	Faciliter la recherche d'informations ; Rassembler le maximum d'information dans un même endroit ; Rendre les données accessibles à tous ; Colliger les données disponibles.	5.1 Faire une revue de littérature sur les répertoires existants. 5.2 Mettre en place la plate-forme sur le site web de Ville éponge 5.2.1 Colliger et structurer les informations à inclure dans la plate-forme. 5.2.2 Créer des liens vers les plates-formes existantes. 5.2.3 Mettre à jour périodiquement la plate-forme pour y inclure de nouvelles informations. 5.2.4 Promouvoir la plate-forme.
6. Documenter et étudier les nouveaux projets d'infrastructures vertes	Augmenter nos connaissances et expertises dans le domaine ; Démontrer la performance des différentes infrastructures vertes ; Être mieux outillé pour convaincre l'adoption des infrastructures vertes.	6.1 Lors de la conception de projets, prévoir des outils pour suivre la performance des ouvrages. 6.2 Ajouter les nouvelles études/données à la plate-forme bibliothèque sur le site web de Ville éponge. 6.3 Faire des veilles sur les nouvelles études/données sur les infrastructures vertes. 6.4 Regrouper les acteurs réalisant des projets d'infrastructures vertes (répertoires, catalogue d'expertise).
7. Créer de nouveaux outils, guides, etc.	Bien chiffrer les coûts réels des ouvrages de gestion des eaux ; Comparer les infrastructures vertes avec les aménagements conventionnels ; Faciliter la prise de décision ; Démontrer les bénéfices des infrastructures vertes.	7.1 Créer un collectif pour la rédaction et la création de nouveaux outils. 7.2 Recenser les outils et guides existants pour ne pas reproduire ce qui existe déjà. 7.3 Promouvoir les outils et guides existants via la plate-forme du site web de Ville éponge. 7.4 Ajuster les outils en fonctions du public cible.

# Financement

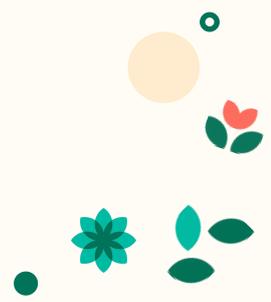
## Enjeux :

Financement difficile à trouver – manque de sources de financement

Orientations	Objectifs	Actions
8. Créer un répertoire des sources de financements possibles pour des projets d'infrastructures vertes.	Faciliter la recherche de financement pour réaliser des projets d'infrastructures vertes ; Favoriser l'essor de projets d'infrastructures vertes.	8.1 Revue de littérature des sources de financement existantes et potentielles. 8.2 Créer le répertoire sur le site web de Ville éponge. 8.3 Faire des veilles sur les nouvelles sources de financement. 8.4 Promouvoir les sources de financement auprès des bénéficiaires ciblés.
9. Approcher et mobiliser les investisseurs/assureurs	Augmenter les sources de financement ; Impliquer des acteurs économiques.	9.1 Recenser les organisations à approcher. 9.2 Convaincre les investisseurs/assureurs des bénéfices à investir dans des projets d'infrastructures vertes. 9.2.1 Faire rayonner des exemples d'investissement par des assureurs (ex : Intact assurance et le Centre Intact). 9.2.2 Démontrer la rentabilité des infrastructures vertes.
10. Approcher et convaincre les paliers gouvernementaux et municipaux	Assurer un financement constant des efforts de verdissement ; Assurer une intégration des pratiques optimales de gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagement du territoire ; Modifier la réglementation municipale pour mieux protéger la canopée existante.	10.1 Faire adopter l'attribution du 1% des investissements annuels en infrastructures publics en verdissement. 10.2 Sensibiliser les gouvernements à l'apport des infrastructures vertes pour la santé et l'adaptation aux changements climatiques. 10.3 Influencer la Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SNUAT) en vue d'inclure les infrastructures vertes dans les aménagements. 10.4 Influencer les orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour l'intégration des infrastructures vertes. 10.5 Influencer les différents outils de planification territoriale (PRMHH, PMAD, Vision de l'eau CMQ, PDE, PGIR...) en vue d'y intégrer les infrastructures vertes.



# Conclusion



Grâce à la participation de plusieurs partenaires du réseau Ville éponge, un portrait des enjeux actuels face à l'utilisation des IV pour la gestion des eaux pluviales a pu être dressé. Ces enjeux sont principalement liés aux manques de connaissances et de sensibilisation face à l'utilisation et les bénéfices de ces infrastructures, à l'accès à l'information et aux outils d'aide à la décision, ainsi qu'au manque de financement pour les projets intégrant les IV en milieu bâti.

Face à ces constats, plusieurs actions peuvent être mises en place, notamment en ce qui a trait à la sensibilisation et l'éducation, la création d'outils et la promotion des projets et données existantes. Ce présent plan d'action permet de mettre en lumière les actions à privilégier dans le cadre de Ville Éponge pour la période 2021-2022 afin de réussir à favoriser l'innovation en matière de gestion des eaux pluviales dans le paysage bâti.

Le réseau Ville Éponge aspire à rassembler une grande communauté d'acteurs et de représenter une ressource incontournable pour l'intégration des IV dans l'aménagement de nos communautés. Ville éponge travaille à ce que les IV pour la gestion des eaux pluviales deviennent la norme dans les pratiques d'aménagement durable sur le territoire québécois.

